



## ***FORMULAIRE D'INSCRIPTION aux modules courts***

A renvoyer **maximum une semaine avant** le début de la formation, accompagné d'un **acompte correspondant à la moitié du montant global**

**Intitulé et date de la ou des formation(s) :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Date et lieu de naissance :**

**Adresse postale :**

**E-mail :**

**N° de téléphone :**

Je certifie :

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions relatives à la formation (programme sur demande et conditions générales de vente ci-dessous)
- Etre adhérent de l'association Cultures Permanentes (bulletin d'adhésion sur le site)
- Disposer d'une assurance responsabilité civile à jour à la date du déroulement du stage
- M'engager à participer à la formation : \_\_\_\_\_

**Date :**

**Signature :**

*Votre inscription sera validée dès réception de votre acompte et de votre formulaire d'inscription complété.  
Un mail de confirmation vous sera adressé.*

-----

**Formulaire d'inscription et chèque d'acompte à l'ordre de Cultures Permanentes, à renvoyer à l'adresse suivante :**

SOLE Sabine, 13 allée des amandiers, lotissement Parc St Roch, 13530 TRETTS

ou par mail à [contact@cultures-permanentes.com](mailto:contact@cultures-permanentes.com), et possibilité de virement bancaire (RIB sur demande)



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Par obligation légale, les participants aux stages doivent être adhérents de l'association.

La procédure d'inscription et de règlement est la suivante :

Nous adresser une demande par mail à [contact@cultures-permanentes.com](mailto:contact@cultures-permanentes.com)

Compléter le formulaire d'inscription incluant le règlement intérieur, et nous le retourner par :

- mail à [contact@cultures-permanentes.com](mailto:contact@cultures-permanentes.com) et effectuer un virement bancaire.
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante : Sabine SOLE 13 Allée des Amandiers, Lotissement Parc St Roch, 13530 TRETTS, accompagné du règlement par chèque.

Compléter le bulletin d'adhésion et nous le retourner par :

- mail à [contact@cultures-permanentes.com](mailto:contact@cultures-permanentes.com) et effectuer un virement bancaire.
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante : Sabine SOLE 13 Allée des Amandiers, Lotissement Parc St Roch, 13530 TRETTS, accompagné du règlement par chèque.

(Deux règlements distincts sont demandés)

L'inscription à la formation est effective à réception du chèque ou du virement des arrhes ou de l'accord de l'organisme ou entreprise finançant la formation.

A compter de la date de réception des arrhes, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Dans ce cas, les arrhes seront restituées intégralement au stagiaire.

Un courriel (ou courrier postal à défaut) récapitulatif sera expédié aux stagiaires une semaine au moins avant le début de la formation, il précise les modalités pratiques d'accès à la formation (lieu et heure de rendez-vous, matériel et équipement nécessaires).

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon de stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- si l'annulation est du fait de l'Association Cultures Permanentes, elle s'engage à rembourser le stagiaire pour la formation non assurée ou à lui proposer une autre date de formation.
- si l'annulation est du fait du stagiaire sans raison valable sur la base de justificatifs, l'Association Cultures Permanentes conserve les paiements.
- si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.